

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°1 : Réaliser un diagnostic technique, patrimonial, énergétique, environnemental du bâti			
Recueil de l'usage actuel et des attentes et des priorités du maître d'ouvrage	Relever le niveau de confort et les usages actuels afin de faire un repérage global des forces et faiblesses du bâtiment pour l'occupant.	Étude(s) de cas : diagnostic global ou activité par activité Carnet de compétences, complété par l'entreprise d'accueil Entretien avec le jury d'évaluation (professionnels) qui évaluera le bloc	<ul style="list-style-type: none"> - Les avantages et inconvénients du fonctionnement actuel du point de vue de l'occupant sont listés (tailles de pièces, la présence de salle de bain, luminosité et taille des ouvertures, bruit, ...). - Le ressenti du client dans ses usages et son confort est interprété.
	Évaluer ou faire préciser les attentes du client en termes d'usages futurs, de confort, d'accessibilité, normes afin de concevoir un projet de rénovation cohérent, respectueux des normes en vigueur, et/ou proposer des solutions plus adaptées (conseil client).		<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'analyse du besoin du maître d'ouvrage - Les finalités de l'ouvrage souhaité par le maître d'ouvrage sont comprises. - Les besoins du client sont traduits en fonction de l'ouvrage (usage, espace, ambiance, protection, relations). - Leurs critères de performance attendus sont bien analysés et traduits. - Les données pertinentes pour le projet sont hiérarchisées et synthétisées dans un document pour validation par le client.
Réalisation d'un état des lieux technique et patrimonial	Identifier les risques structurels, sanitaires, ... afin de préserver le bâtiment et assurer la sécurité des occupants et intervenants.	En VAE , le candidat décrira deux diagnostics globaux, dont un concernera un bâti ancien, accompagnés d'un dossier de preuves.	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures conservatoires sont identifiées (charpente, maçonnerie, couverture, menuiseries, ...) et la nécessité d'études complémentaires (études de physique du bâtiment, infrastructures, de structures et façades ...) est envisagée avec sa hiérarchie. - Les potentielles conséquences sur le projet sont expliquées, la démarche de prise en compte et la gestion des risques structurels et des pathologies sont décrits. - Les plans de niveau, coupes, façades, croquis de détail sont conformes à l'existant et respectueux des normes de dessin (cotation, échelle, orientation, ...). - Les diagnostics sur les risques sanitaires sont demandés (amiante, plomb, électrique, ...).
	Caractériser l'ouvrage existant en matière de mode constructif afin d'envisager des solutions de réhabilitation adaptées ou le recours à une expertise plus poussée.		<ul style="list-style-type: none"> - Le système constructif est décrit pour chacun des niveaux (descente de charge, matériaux, état, modifications dans le temps). - Des indicateurs (présence de fissures : mur, dalle), affaissements de poutre, portes qui ferment mal) alertent sur la nécessité d'une expertise plus poussée. - La qualité et l'état des menuiseries sont repérés notamment en matière d'étanchéité à l'air. - Le système de chauffage et de production d'eau chaude est caractérisé. Les avantages et inconvénients peuvent être expliqués au maître d'ouvrage.

	<p>Déterminer le fonctionnement hygrothermique du bâtiment pour proposer des solutions de confort pour les occupants tout en préservant l'ouvrage.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les problématiques d'humidité sont relevées. - Le type de ventilation est précisé et son état de fonctionnement est évalué. - Les principales causes de fuite d'air sont relevées (menuiseries, liaisons murs/charpente, cheminée, ...). - Les interactions et interfaces parois opaques, équipements, menuiseries sont appréhendés.
	<p>Évaluer l'intérêt patrimonial de tout ou partie du bâti afin de décider des caractéristiques à conserver ou à mettre en valeur.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les modes constructifs de la zone géographique sont caractérisés (matériaux de couverture, forme du bâtiment, décoration locale (appuis en pierre, alternance pierres/briques, ...). - Les détails constructifs remarquables sont répertoriés (cheminée, pierre sculptée, pan de bois, corniche, ...).
	<p><u>Compétences transverses :</u> Exploiter des plans. Se repérer à travers plusieurs techniques et technologies du bâtiment.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation et/ou la lecture de plans d'un bâtiment (situation, masse, niveau, façades, coupes, ...) est maîtrisée. - Les principaux systèmes constructifs des bâtiments en fonction de l'année de construction sont connus. - Les éléments de charpente et leurs rôles structurels sont compris. - Les caractéristiques des matériaux de construction, des isolants et des menuiseries existantes sont repérées. - Les équipements principaux (ventilation, chauffage, production ECS) et leur mode de fonctionnement sont évalués.
<p>Réalisation d'un état des lieux énergétique</p>	<p>Synthétiser en première approche le comportement thermique d'un type de bien pour caractériser sa performance énergétique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le comportement thermique des principaux modes et nœuds constructifs est évalué. - La performance énergétique du bâtiment est déduite globalement de l'état des lieux et mise en perspective avec les grands concepts énergétiques.
	<p>Réaliser un bilan énergétique de l'existant pour caractériser les parois et déterminer les priorités de rénovation énergétique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'enveloppe thermique existante est relevée. - Les déperditions surfaciques et linéiques (ponts thermiques) sont calculées ou évaluées. - Les apports solaires sont estimés. - Les déperditions aérauliques (fuite d'air) sont estimées. - Les consommations de chauffage et d'eau chaude sont estimées ou déduites des factures. - La performance des équipements de production de chaleur et de ventilation est analysée. - Le bilan énergétique est fait notamment à l'aide d'outils logiciels d'évaluation énergétique. - La partie de questionnaire « audit Réno » de performance énergétique est validée.
<p>Réalisation d'un état des lieux environnemental</p>	<p>Relever l'ensemble des facteurs environnementaux ayant un impact sur le bâtiment afin d'envisager des solutions de rénovation adaptées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les risques d'impact de l'environnement sur le bâtiment sont listés (risques liés à la pluie, à la proximité de rivières, risque inondation, proximité de coteaux, risque argile, risque termites, radon, sismique, risque industriel). - L'analyse des risques est complète et envisage les solutions adaptées. - Les atouts et contraintes du site sont identifiés (altitudes, ombrage, orientation). - Le PLU est pris en compte.

CQP TECHNICIEN D'ÉTUDES ET CHANTIERS EN RÉHABILITATION DURABLE

	<p>Évaluer les caractéristiques de l'environnement afin d'envisager des protections adaptées des écosystèmes.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le contexte urbanistique et climatique est repéré et décrit. - Les caractéristiques remarquables du site sont relevées (arbres, rivières, biodiversité, ...).
--	--	--	--

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°2 : Élaborer un projet global de réhabilitation durable			
Conception d'une réhabilitation de qualité (aspect technique, environnemental, patrimonial et social)	Définir les objectifs à atteindre en respectant les enjeux globaux de performance pour répondre au mieux à la demande du client et à ses limites budgétaires.	Étude(s) de cas (dont une spécifique bâti ancien) Carnet de compétences, complété par l'entreprise d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Le budget de travaux approximatif est obtenu de sa hiérarchie. - Les avantages/inconvénients des solutions techniques envisagées sont examinés et priorisés (notion de cout, de performance, confort dont espace supplémentaire, ...). - Une grille de critères, des outils d'aide au choix sont utilisés. - Les économies d'énergie engendrées par les travaux sont prises en compte pour faire évoluer les objectifs. - La capacité de maintien du client pendant les travaux est envisagée. - Le client est orienté vers les possibilités d'aides financières et les acteurs locaux pertinents.
	Élaborer des solutions de réhabilitation dans une démarche de rénovation globale, avec ou sans étapes (en prenant en compte les spécificités propres au bâti ancien le cas échéant), afin de répondre aux objectifs de confort attendus.	Entretien avec le jury d'évaluation (professionnels) qui évaluera le bloc En VAE , le candidat décrira l'élaboration d'un projet de réhabilitation globale et fournira un dossier de preuves.	<ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux proposés sont cohérents avec le projet de rénovation, le réemploi est étudié. - Les croquis et/ou schémas représentant les solutions techniques sont exploitables pour établir le dossier d'exécution. Un carnet de détail est constitué pour la gestion des interfaces. - Les solutions techniques prévues sont adaptées au bâti (membranes, enduits, interface neuf/ancien pour une extension, ...) et respectent les contraintes architecturales, esthétiques, patrimoniales, énergétique et environnementales. - Les travaux sont regroupés en étapes cohérentes (enveloppe/ventilation ; menuiserie ; chauffage). - Une réhabilitation globale est anticipée en programmant les étapes ultérieures et/ou la reprise les années suivantes des autres étapes de travaux. - Les quantités de déchets produits sont évalués et les couts de gestion pris en compte dans les solutions proposées. - La connaissance des systèmes existant de chauffage, d'électricité, ventilation (conservation, suppression...) permet d'adapter la solution aux critères définis dans le dossier technique. - Les problématiques d'une enveloppe performante : existant, usage, hiver/été, interfaces équipements et menuiseries sont intégrées. - Les solutions techniques préconisées en vue d'une performance de l'enveloppe sont maîtrisées. - Les scénarios proposés sont conformes aux attentes du code général des impôts pour les aides financières.
	Évaluer les risques des solutions envisagées , en matière de sinistralité ou de contre-	A minima, un élément de	<ul style="list-style-type: none"> - L'impact des solutions sur les autres facteurs est examiné (ventilation qui ne prend pas en compte la cheminée, PAC qu'on branche à la place d'une chaudière fuel et on ne change pas les anciens

	<p>performance, afin de sécuriser l'opération.</p>	<p>conception sur du bâti ancien sera demandé.</p>	<p>radiateurs haute température, perspective de coupure d'électricité, position de sanitaires et nécessité de déplacement pour isolation, ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques de sinistres associés aux interventions d'amélioration énergétique envisagées sont évalués. - Les interventions du projet de réhabilitation par étape sont arbitrées/hierarchisées en fonction du besoin initial du client, le financement, du diagnostic du bâtiment, de la valeur patrimoniale.
	<p>Argumenter techniquement auprès de sa hiérarchie, puis du Maître d'ouvrage, les solutions proposées pour faire accepter le projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Savoir lire un plan de rénovation et réaliser un plan de rénovation de maison individuelle, bâti simple. - Un rapport détaillé précisant les solutions techniques retenues et leurs conditions de mise en œuvre est rédigé. - La justification des solutions techniques retenues est préparée puis validée par sa hiérarchie et le client. - Les solutions de gestion des interactions et interfaces parois/équipements/menuiserie sont explicitées. - Le réemploi éventuel de certains matériaux est justifié (but patrimonial, réduction déchets, diminution des coûts). - La synthèse des solutions est réalisée, elle présente les avantages relatifs au confort obtenu (confort d'été, maintien à domicile).
<p>Contrôle d'un dossier technique de réhabilitation</p>	<p>Identifier dans le dossier technique les points de vigilance afin d'échanger avec sa hiérarchie sur les solutions d'exécution adaptées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les principales sources d'informations techniques (DTU, règles professionnelles, ...) sont mobilisées. - La faisabilité technique, la conformité aux règles de l'art et à la réglementation ont été étudiées. - Le diagnostic de l'existant est vérifié. - Les pièces du CCTP, les préconisations ont été hiérarchisées celles qui sont importantes et justes sont bien analysées, les erreurs dans le document sont détectées pour être discutées et ajustés avec le MOA et le MOE le cas échéant. - Les risques sanitaires sont repérés. - Les risques sécurité sont évalués et les mesures de prévention sont envisagées. - Les risques de sinistralité ou de contre-performance sont identifiés pour être discutés.
	<p>Identifier les dimensions environnementales, performance énergétique et sociétale du chantier pour les prendre en compte dans l'exécution.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les principales sources d'informations environnementales (fiches FDES, ...) et les principes liés à l'accessibilité sont connus. - Le choix des matériaux et des techniques de mise en œuvre est fait en fonction du client et de leur impact environnemental. - Les cibles d'écoconstruction, d'éco-gestion, de confort, de santé sont connues et prises en compte.
	<p>Étudier la configuration du chantier afin de repérer les éventuels écarts entre le dossier et</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les écarts entre la configuration du chantier et le dossier du marché sont repérés. - La nature des supports est identifiée. - Les accès sont notés. - Les relevés de mesures sont effectués et justes.

	la réalité pour éviter des aléas lors de l'exécution.		<ul style="list-style-type: none"> - Les plans sont vérifiés par rapport à l'existant. - Les DTU, règles professionnelles, avis technique, PV Feu, limites de prestations sont connus. - Le chantier est défini avec le client avec précision. - La hiérarchie est informée des écarts entre le dossier du chantier et l'état des lieux effectués.
	Ajuster les solutions techniques du dossier afin de d'optimiser le projet.		<ul style="list-style-type: none"> - Les solutions proposées sont adaptées à la typologie de la famille et son évolution et aux attentes du client. - Les matériaux proposés sont cohérents avec le projet de réhabilitation. - Des plans de principes ont été établis de manière stratégique pour respecter l'intérêt de l'entreprise. - Les croquis et/ou schémas représentant les solutions techniques sont exploitables pour établir le dossier d'exécution, un carnet de détail est constitué pour la gestion des interfaces. - Les solutions de gestion des interactions et interfaces parois/équipements/menuiserie sont clarifiées le cas échéant. - Les solutions retenues prennent en compte les incidences des choix techniques (ex déplacements des sanitaires, de radiateurs pour la mise en place d'une isolation efficace, réduction de volumes intérieurs, les largeurs d'accès sont anticipées pour le maintien à domicile, qualité de l'air, ...). - Les zones de stockage de matériaux et de déchets sont définies, les plans d'installation de chantier sont arrêtés.
Planification globale d'une opération de réhabilitation	Estimer globalement le délai de réalisation du projet à partir des solutions retenues pour informer le maître d'ouvrage.		<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'heures alloué au chantier est tiré du logiciel de devis ou de l'étude. - Les budget temps/chiffre d'affaires sont demandés à la hiérarchie. - Les ratios temps/ouvrage sont connus y compris en matière de démolition et gestion des déchets/réemploi. - Les temps de séchage, risques d'intempérie selon la saison sont pris en compte - Le maître d'ouvrage est informé de la durée prévue du chantier.
	Établir le planning général TCE de l'opération de réhabilitation afin de coordonner les différentes interventions et optimiser le déroulement du chantier.		<ul style="list-style-type: none"> - Le planning est défini et permet d'anticiper les périodes de coactivité. - La gestion des déchets et le réemploi éventuel de certains matériaux sont pris en compte. - Le calendrier de réalisation et, le cas échéant, le découpage en phases travaux est bien précisé. - L'estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux est obtenue de sa hiérarchie.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°3 : Préparer, piloter et suivre l'exécution du chantier de réhabilitation			
Préparation de l'exécution du chantier de réhabilitation	Analyser dans les modes opératoires les points de vigilance sur les interfaces gros œuvre / menuiserie / incorporations / ordre des interventions.	Étude(s) de cas sur la préparation et l'exécution d'un chantier de réhabilitation.	<ul style="list-style-type: none"> - Les plans d'exécution sont faits ou demandés et les calculs de dimensionnement vérifiés. - Les parties de modes opératoires en lien avec l'isolation thermique et l'étanchéité à l'air, et en interaction avec d'autres corps d'état, sont précisées et bien repérées dans l'organisation du chantier - Des croquis de détails sont réalisés pour la gestion des points singuliers (interfaces, traversées de membrane, ...).
	Veiller à la bonne intégration des éléments de vigilance par le(s) responsable(s) du chantier afin d'intervenir au bon moment et de manière optimale.	Carnet de compétences, complété par l'entreprise d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - La réception des supports est effectuée en amont de l'intervention de l'entreprise. - En cas de coactivité, l'organisation est réfléchie pour permettre à chaque corps d'état de travailler de façon conjointe. - Le traitement des interactions et interfaces parois/équipements/menuiserie est envisagé au bon moment. - Le délai pour pouvoir intervenir et continuer le chantier est communiqué aux autres corps d'état (ex : temps de séchage d'une chape liquide, séchage de mortier, ...). - L'identification de ressources particulières (hommes, matériels, ...) est transmis au moment de la constitution des équipes.
	Repérer les risques de sécurité conditions de travail pour chaque tâche afin d'évaluer les besoins en matériel de protection (individuel ou collectif).	Entretien avec le jury d'évaluation (professionnels) qui évaluera le bloc	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes phases et tâches sont analysées en termes de risques pour le personnel de l'entreprise et celui des autres entreprises en respectant les conditions de chantier. - Les moyens possibles de prévention sont précisés pour chaque phase et tâche. - Les risques sont bien appréhendés et les moyens de prévention anticipés. - Le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) est mis en adéquation avec les risques appréhendés. - Le PPSPS est assimilé, remis et expliqué au responsable du chantier (chef de chantier, chef d'équipe).
	Contribuer à la planification des approvisionnements et de l'agencement du chantier pour optimiser son déroulement, la gestion des déchets, la coactivité avec client, etc.	En VAE, le candidat décrira la préparation et l'exécution d'un chantier de réhabilitation et fournira un	<ul style="list-style-type: none"> - Les approvisionnements en matériels et matériaux pour chaque phase de chantier sont organisés. - Un plan d'installation de chantier est réalisé. - Des zones de stockage, de déchargement de matériaux, de gestion des déchets sont optimisées pour être au plus près de la zone de travail. - Des protections sont prévues pour les phases de chantier susceptibles de générer des nuisances pour le propriétaire occupant.

CQP TECHNICIEN D'ÉTUDES ET CHANTIERS EN RÉHABILITATION DURABLE

	Participer au traitement des besoins d'autorisation ou d'information nécessaires autour du chantier pour respecter les conditions d'exécution réglementaires.	dossier de preuves.	<ul style="list-style-type: none"> - Les démarches administratives du chantier sont anticipées (intention d'ouverture, ouverture de réseau, AIPR, DT-DICT, ...). - Le chantier est sécurisé (fermé). - Le voisinage est informé des nécessités du chantier (échafaudage chez le voisin, « affichages » faits).
Exécution d'un chantier de réhabilitation	Vérifier/accepter le support d'un autre corps d'état pour réaliser la mise en œuvre.		<ul style="list-style-type: none"> - Les supports sont sains et sans risque de mise en œuvre ou dommage ultérieur. - Les supports sont acceptés avant démarrage de la mise en œuvre. - Les non conformités des réalisations d'un autre corps d'état sont remontées à sa hiérarchie.
	Superviser la mise en œuvre des modes opératoires de la réhabilitation pour prévenir d'éventuels problèmes dans un objectif de qualité, de performance et de rentabilité.		<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier et plans de pose sont remis et commentés. - Les modes opératoires et les temps prévus sont précisés aux équipes : <ul style="list-style-type: none"> o Explication des qualités attendues en termes d'étanchéité à l'air o Qualité de performance thermique et environnementale des matériaux utilisés (continuité de l'isolation, ...) o Les interactions et interfaces parois/équipements/menuiserie sont traitées au bon moment. - Les attendus de réalisation et de finition sont cohérents avec l'ouvrage prévu. - Les contrôles qualité et auto contrôles ont été mis en place et effectués par les équipes. - Les ouvriers sont régulièrement accompagnés sur les bonnes pratiques et optimisation de l'étanchéité à l'air, performance énergétique, environnementale. - Les situations d'avancement des étapes clés de la réhabilitation sont vérifiées, la hiérarchie informée des écarts.
	Organiser globalement le chantier en matière d'hygiène, de sécurité, de gestion des déchets et de traitement des nuisances afin de limiter ou prévenir les risques.		<ul style="list-style-type: none"> - Les risques du chantier sont expliqués aux équipes. - Les consignes de sécurité sont transmises et appliquées. - Les équipements de sécurité sont distribués aux équipes. - Les risques techniques et de sécurité liés à la mise en œuvre sont précisés aux équipes. - Les risques liés à la mise en œuvre sont expliqués aux équipes (condensation, qualité de l'air, ...).
	Piloter l'avancée globale du chantier par les autres corps d'état (coactivité) pour anticiper les ajustements de phases d'intervention de ses équipes et des sous-traitants.		<ul style="list-style-type: none"> - Le technicien assiste aux réunions de chantier. - Les comptes-rendus de chantier sont lus et étudiés. - Les relations avec les autres corps d'état sont entretenues. - Les évolutions du planning de chantier sont intégrées. - La hiérarchie est informée des évolutions du chantier.

CQP TECHNICIEN D'ÉTUDES ET CHANTIERS EN RÉHABILITATION DURABLE

	<p>Repérer les difficultés restantes dans l'opération préalable à la réception pour éviter le maximum de réserves.</p>		<ul style="list-style-type: none">- Les modes opératoires et autocontrôles ont permis de minimiser les réserves éventuelles.- L'étendue des prestations prévues est connue et maîtrisée de manière à éviter des litiges au moment de la levée des réserves.- Les arguments sur les levées des réserves sont transmis à sa hiérarchie.- Les points pouvant faire obstacle lors de la réception de travaux sont repérés et la hiérarchie informée.
--	---	--	---

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°4 : Gérer sa capacité d'action et les relations avec les équipes et les autres acteurs du chantier			
Management de l'activité et maintien de sa capacité d'action	Gérer son temps en fonction des priorités pour une meilleure efficacité individuelle et celle de son équipe chantier.	Mise(s) en situation orale	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions à conduire sont priorisées. - La mise en œuvre des actions est cohérente avec leur priorité. - Face au surcroît d'activité, aux nombreuses sollicitations, aux aléas, le candidat est capable de prendre du recul pour améliorer son organisation (adaptabilité et agilité).
	Organiser son activité et celle de son équipe en s'appuyant sur le fonctionnement de son entreprise pour décider de ses actions en fonction du contexte de chantier.	Carnet de compétences complété par l'entreprise d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Les tâches sont réparties en fonction de la disponibilité des collaborateurs et de leurs compétences. - La priorité des tâches est revue en fonction des aléas du chantier (absences, délais de réception du chantier modifiés, problème d'approvisionnement, demande de libérer un collaborateur, retard d'un autre corps d'état...),. - Les capacités et limites du fonctionnement de son entreprise sont repérés.
	Comprendre la situation (observer et analyser) en s'appuyant sur les moyens humains et matériels pour prendre des décisions à son niveau de responsabilité et permettre l'avancée du chantier.	Entretien avec le jury d'évaluation (professionnels) qui évaluera le bloc	<ul style="list-style-type: none"> - Une vigilance sur les situations qui peuvent perturber l'avancée du chantier est développée. - Le chantier est suivi très régulièrement au regard de tous les moyens mobilisés (humains, matériels). - Les autres besoins de l'entreprise sont pris en compte (urgence autre chantier). - Les écarts avec le prévisionnel sont relevés. - Des sources extérieures (formation, information, actualité, collègues, ...) sont susceptibles d'alimenter cette analyse.
	Prendre de la hauteur face aux situations en analysant l'influence des pairs et acteurs du chantier pour trouver des solutions adaptées au contexte.	En VAE, le candidat décrira des situations d'intermédiation internes et externes et de gestion de son activité de technicien. Il fournira un dossier de preuves et sera également mis en situation orale.	<ul style="list-style-type: none"> - La personne est capable d'auto évaluer sa capacité d'action (réaction ou réponse à situation). - Elle sait repérer les facteurs qui l'affectent et ceux qui affectent les autres. - L'influence des pairs et acteurs du chantier est examinée et comprise. - Elle choisit de ne pas juger. - La personne est vigilante pour elle-même et pour les autres notamment en matière de sécurité.
	Développer son adaptation au stress pour libérer une capacité d'action suffisante face à des situations de chantier complexes.		<ul style="list-style-type: none"> - Les situations d'abus ou de demandes multiples sont repérées. - Les émotions sont autorégulées. - Des techniques de relaxation, de distanciation ou de décision différées sont utilisées de manière adaptée aux situations. - Les facteurs de son stress sont connus. - Les signaux d'alerte de son niveau de stress repérés.
	Résoudre les problèmes liés à sa fonction et à son niveau de		<ul style="list-style-type: none"> - Les actions à conduire sont priorisées. - La mise en œuvre des actions est cohérente avec leur priorité.

CQP TECHNICIEN D'ÉTUDES ET CHANTIERS EN RÉHABILITATION DURABLE

	responsabilité pour trouver des solutions adaptées.		<ul style="list-style-type: none"> - Face au surcroît d'activité, aux nombreuses sollicitations, aux aléas, le candidat est capable de prendre du recul pour améliorer son organisation (adaptabilité et agilité).
	Savoir faire remonter le problème à sa hiérarchie pour une prise de décision adéquate lorsqu'une situation de chantier s'avère problématique.		<ul style="list-style-type: none"> - Les décisions sont prises en fonction des écarts relevés afin de permettre l'avancée du chantier dans de bonnes conditions. - Les solutions proposées sont cohérentes et rentrent dans les objectifs globaux du chantier. - Les décisions prises entrent dans son niveau de responsabilité et d'autonomie.
Dialogue et coopération	Adopter une attitude d'écoute active pour renforcer la qualité de ses échanges et l'atteinte d'objectifs communs.		<ul style="list-style-type: none"> - Les faits et arguments sont remontés à la hiérarchie via le moyen le plus adapté (téléphone, mail, note, ...). - Les éléments transmis sont pertinents au regard du niveau de responsabilité.
	Exprimer son point de vue en utilisant des arguments factuels et constructifs pour défendre ses intérêts, ceux de son entreprise ou de son équipe, et ainsi créer un climat de confiance pour tous les acteurs du chantier.		<ul style="list-style-type: none"> - Les messages des interlocuteurs sont reformulés (y compris émotion/sentiment). - Les écarts entre le message et sa compréhension sont repérés. - Des temps de silence sont utilisés (incitation à s'exprimer, prolongation de l'écoute pour en savoir un peu plus sur ce que dit l'autre). - Les différences culturelles et professionnelles sont prises en compte. - Recherche d'adaptation de sa communication au contexte, à l'interlocuteur. - Les situations potentiellement conflictuelles sont repérées (limite du dialogue pour préserver l'intérêt de l'entreprise).
	Collaborer avec son équipe et les autres corps d'état afin d'avancer tous ensemble vers les objectifs de performance du chantier.		<ul style="list-style-type: none"> - Le point de vue est exprimé en utilisant une attitude positive et un vocabulaire adapté à son interlocuteur. - Les limites de prestations, les faits, sont exprimés clairement, notamment par écrit. - Les états émotionnels sont pris en compte comme des éléments factuels. - Les émotions sont comprises et exprimées positivement. - Les intérêts de l'entreprise, ou de son équipe, sont défendus.
	Éviter l'escalade d'une situation conflictuelle pour permettre une ambiance de travail adaptée à l'avancée du chantier.		<ul style="list-style-type: none"> - La coactivité est prise en compte dans la réalisation du chantier. - Des échanges, autant que nécessaire au regard du chantier, sont organisés avec son équipe et les autres acteurs du chantier. - Si nécessaire, le candidat prend part à la réalisation de l'ouvrage. - Des feedbacks sont donnés et reçus. - La pression négative d'un interlocuteur est repérée et analysée. - Une distanciation est prise face à cette pression. - Des notes, des photos, sont prises pour garder une trace de la situation.